

COUPON  
À DÉCOUPER



## Fiche de candidature pour le **Conseil Municipal des Seniors**

Merci de remplir la totalité des champs ci-dessous pour la validité de votre candidature avec la mention ne pas ouvrir apposée sur l'enveloppe.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Sexe : H  F

Date de naissance : .....

Téléphone fixe : .....

Portable : .....

Adresse e-mail : .....

.....

Les candidatures sont  
à adresser à l'intention de  
Madame le Maire  
de Saint-Laurent du Maroni  
jusqu'au 15 octobre 2024 :

- Soit en les déposant avant 12h au secrétariat du Maire au 22 Boulevard Malouet
- Soit en l'envoyant par courrier (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

5 Avenue Lieutenant-Colonel Chandon,  
97320 Saint-Laurent du Maroni

**LES CANDIDATURES  
FAITES PAR COURRIELS  
OU PAR TÉLÉPHONE NE SERONT  
PAS PRISES EN COMPTE.**



Comment devenir  
**Conseiller municipal senior ?**

- ✓ Loisirs
- ✓ Santé
- ✓ Habitat
- ✓ Solidarité
- ✓ Mobilité
- ✓ Développement durable

**COUPON À DÉPOSER AVANT LE 15 OCTOBRE 2024**

# CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS

Le mardi 2 novembre 2021, la ville de Saint-Laurent du Maroni a officialisé l'installation de son premier Conseil Municipal des Séniors (CMS).

Depuis cette date, les 21 premiers conseillers municipaux des séniors ont activement contribué à diverses thématiques essentielles, non seulement pour leur génération, mais aussi pour l'ensemble de la population.

Sous l'impulsion de Madame Sophie CHARLES, Maire de Saint-Laurent du Maroni, le CMS est né pour impliquer nos « gangans » dans la vie et les projets de la commune. Leurs histoires et leurs expériences sont des atouts inestimables pour le développement harmonieux de notre ville.

Le CMS est une force de consultation, de concertation et d'action sur des sujets cruciaux tels que les loisirs, la santé, l'habitat, la sécurité, la solidarité, et le bien vivre ensemble. Il aborde également des questions importantes comme la mobilité, le développement durable et le lien intergénérationnel.

Si vous souhaitez mettre votre expérience au service de votre communauté et participer activement à façonner l'avenir de Saint-Laurent du Maroni, rejoignez-nous ! Le CMS offre une occasion unique de faire entendre votre voix et de contribuer à des projets qui comptent pour vous et pour les générations à venir.

# COMMENT DEVENIR CONSEILLER SENIOR ?

## Les conditions

---

- Etre âgé de 60 ans et plus.
- Avoir sa résidence principale à Saint-Laurent du Maroni.
- Ne pas être titulaire d'un mandat local ou national.

## Les modalités

---

- Inscription **uniquement par courrier**.
- Sur papier libre en indiquant nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail adressée à la mairie de Saint-Laurent du Maroni.
- En remplissant le coupon.

## Son fonctionnement

---

Le CMS fonctionnera par 3 commissions de travail et pourra être consulté pour les grands sujets transversaux et d'intérêts généraux.



# LES MEMBRES

Le CMS sera composé de 43 membres tirés au sort parmi les candidatures reçues, en respectant la parité homme-femme et à la représentativité des différents quartiers de la ville.

Chaque conseiller siègera pour une durée de 5 ans, à titre individuel et bénévole.